

FICHE D'INSCRIPTION
SERVICES MUNICIPAUX GRATUITS
ECOLES MATERNELLES et ELEMENTAIRES
(à remettre au service scolaire - avant le 25 août 2017)



ENFANT :

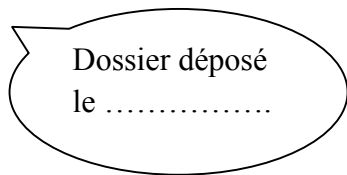
Nom :

Prénom :

Ecole : Aiguille Floralties

Classe : TPS (Aiguille) Petite section Moyenne section Grande section

CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS



Santé de l'enfant :

Médecin traitant (Nom et téléphone) :

Allergies : Asthme Alimentaire Médicamenteuse / Précisions :

PAI : Non Oui

RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) de l'enfant :

<u>1^{er} responsable</u> : PERE / MERE / autre	<u>2^{ème} responsable</u> : PERE / MERE / autre
Nom / prénom :	Nom / prénom :
Adresse :	Adresse :
Mail :	Mail :
Domicile / travail :	Domicile / travail :
Portable :	Portable :

Souhaitez-vous recevoir des informations du service éducation par mail : OUI NON

Pour des échanges plus efficaces, merci de nous communiquer tout changement de n° téléphone ou adresse mail.

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER VOTRE ENFANT et A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (si vous n'êtes pas joignable) :

➤ 1^{ère} personne / Nom : Téléphone :

➤ 2^{ème} personne / Nom : Téléphone :

➤ 3^{ème} personne / Nom : Téléphone :

➤ 4^{ème} personne / Nom : Téléphone :

COMMUNICATION

Autorisation de la publication éventuelle de la photographie de votre enfant dans la presse locale ou des supports de communication municipale, et tous supports numériques : NON OUI

SERVICES MUNICIPAUX GRATUITS

SURVEILLANCES MERIDIENNES

Nous assurerons une surveillance gratuite dans tous les établissements scolaires **jusqu'à 12h15, à l'exception du mercredi jusqu'à 12h30.**

Je souhaite que mon enfant puisse bénéficier de ce service de surveillance : NON OUI

Si oui, merci de préciser : LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

N.B. : si un enfant n'est pas récupéré à l'heure de fin de garderie, l'agent tentera de prendre contact avec les personnes désignées sur la fiche d'inscription. A défaut de contact téléphonique, le service de gendarmerie sera appelé afin de leur confier l'enfant, et le service de la mairie sera également informé.

SURVEILLANCE LORS DES GREVES (Service Minimum d'Accueil)

Nous assurerons une surveillance gratuite dans tous les établissements lors des grèves des enseignants, durant les heures de cours.

Je souhaite que mon enfant puisse être accueilli : NON OUI

Pièce à joindre : attestation d'assurance extrascolaire en cours de validité.

L'inscription de l'enfant vaut automatiquement l'acceptation du règlement intérieur remis à chaque famille et affiché dans les locaux scolaires et au service éducation de la commune de Trèbes.

Signature du représentant légal :

✂-----

Coupon accusé réception : Garderies municipales 2017/2018

NOM – Prénom de l'enfant : Date de dépôt :

Cachet :